# Document d'informations clés

## Objectif

**Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.**

## Produit

| | |
|---|---|
| **Nom du produit** | Warrant Call de 1 an lié à Christian Dior SE |
| **Identificateurs du produit** | ISIN: DE000GK0YLX8 \| WKN: GK0YLX |
| **Initiateur du produit** | Goldman Sachs Bank Europe SE (visitez http://www.gspriips.eu ou appelez le +442070510104 pour de plus amples informations) |
| **Autorité compétente** | Autorité de surveillance des services financiers (BaFin), Allemagne |
| **Date du document** | 28 septembre 2022 à 13:11:44, heure locale à Paris |

**Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.**

## En quoi consiste ce produit?

**Type**

Le produit est un warrant de droit allemand. Ce produit ne génère pas d'intérêts. Les obligations de paiement de l'initiateur du produit ne sont garanties par aucune entité.

**Objectifs**

Le produit vous expose à une potentielle croissance de votre capital et ne génère pas d'intérêts. Le montant que vous recevrez à l'échéance du produit n'est pas connu à l'avance et il dépendra de la performance des actions ordinaires de Christian Dior SE (ISIN: FR0000130403), coté(e)(s) à la bourse de Euronext Paris S.A. (l'**actif sous-jacent**). Vous courez le risque de perdre tout ou une partie de votre investissement à l'échéance du produit. Le produit a un terme variable qui dépend de si et quand vous exercez le produit. Cependant, la durée du produit se terminera au plus tard le 20 septembre 2023. Le prix de chaque warrant est adapté par un facteur de 0,01 représentant l'exposition à l'actif sous-jacent. Le prix d'émission est de 0,02 EUR. Le produit sera coté à la Euronext Access Paris. La date d'émission est le 25 février 2022.

**Remboursement à l'échéance:**

Pour chaque warrant que vous détenez, il y a deux scénarios possibles:

1. Si le cours de clôture de l'actif sous-jacent à la date d'évaluation est supérieur à 900 EUR, vous recevrez à la date d'échéance un montant en numéraire égal au cours de clôture de l'actif sous-jacent à la date d'évaluation moins 900 EUR. Le résultat sera multiplié par 0,01 et sera payé en EUR; ou
2. Sinon, vous ne recevrez aucun paiement et vous perdrez tout votre investissement.

Si vous exercez le produit, la date d'évaluation sera le jour où vous exercez le produit et la date d'échéance sera la date qui vient 3 jours ouvrés après ce jour. Si vous n'exercez pas le produit, la date d'évaluation sera le 15 septembre 2023 et la date d'échéance sera le 20 septembre 2023.

Les conditions relatives au produit prévoient également que si certains événements exceptionnels surviennent, (1) des adaptations peuvent être apportées au produit et/ou (2) l'initiateur du produit peut résilier le produit de façon anticipée. Ces événements sont spécifiés dans les conditions relatives au produit et concernent principalement l'actif sous-jacent, le produit et l'initiateur du produit. Le rendement (le cas échéant) que vous recevrez lors d'une telle résiliation anticipée est susceptible d'être différent du rendement dans les scénarios décrits ci-dessus et peut être inférieur au montant que vous avez investi.

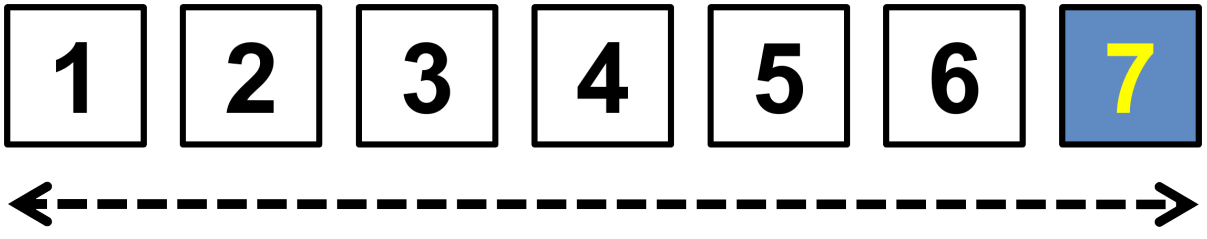
**Investisseurs de détail visés**

Le produit est destiné à être offert aux investisseurs de détail qui:

1. ont des connaissances avancées et une compréhension complète du produit, de son marché et de ses risques et avantages spécifiques, ainsi qu'une expérience pertinente dans le secteur financier, incluant notamment des opérations fréquentes ou des participations importantes dans des produits de nature, de risque et de complexité similaires;
2. recherchent la croissance de leur capital, la couverture et/ou la performance par effet de levier, s'attendent à ce que l'actif sous-jacent évolue de manière à générer un rendement favorable et ont un horizon d'investissement qui correspond à la période de détention recommandée précisée ci-dessous;
3. acceptent le risque que l'initiateur puisse ne pas payer ou exécuter ses obligations au titre du produit et peuvent supporter une perte totale de leur investissement; et
4. sont prêts à accepter un niveau de risque pour obtenir des rendements potentiels conformes à l'indicateur synthétique de risque présenté ci-dessous.

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?

**Indicateur de risque**






DocID: ac32acaf-eb69-4f56-ac8b-eed5349db87b

**Risque le plus faible** **Risque le plus élevé**



**L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 1 année. Vous risquez de ne pas pouvoir vendre facilement votre produit, ou de devoir le vendre à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.**

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 7 sur 7, qui est la classe de risque la plus élevée. Cela prend en compte deux éléments: (1) le risque de marché - c'est-à-dire que les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très élevé; et (2) le risque de crédit - c'est-à-dire que si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

**Scénarios de performance**

| ***Investissement: 10 000 EUR*** | | |
|---|---|---|
| ***Scénarios*** | | ***1 an (Période de détention recommandée)*** |
| **Scénario de tensions** | **Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts** | 0,00 EUR |
| | Rendement | -100,00% |
| **Scénario défavorable** | **Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts** | 0,00 EUR |
| | Rendement | -100,00% |
| **Scénario intermédiaire** | **Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts** | 0,00 EUR |
| | Rendement | -100,00% |
| **Scénario favorable** | **Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts** | 0,00 EUR |
| | Rendement | -100,00% |

Il est impossible de prévoir avec précision l'évolution future du marché. Les scénarios présentés ne sont qu'une indication de certains des résultats possibles basée sur les rendements récents. Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 1 an, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 EUR. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer.

Il n'est pas facile de sortir de ce produit. Par conséquent, il est difficile d'estimer combien vous obtiendrez si vous en sortez avant la période de détention recommandée. Il est possible que vous ne puissiez pas sortir du produit avant échéance, ou que vous subissiez des pertes ou des frais importants dans un tel cas.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

## Que se passe-t-il si Goldman Sachs Bank Europe SE n'est pas en mesure d'effectuer les versements?

Le produit n'est couvert par aucun système d'indemnisation des investisseurs ou de garantie. Cela signifie que si nous devenions insolvables, vous risquez de perdre l'intégralité de votre investissement.

## Que va me coûter cet investissement?

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires.

Les montants indiqués ci-dessous sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, pour la période de détention recommandée. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10 000 EUR. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

**Coûts au fil du temps**

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

| ***Investissement: 10 000 EUR*** | |
|---|---|
| ***Scénarios*** | ***Si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée*** |
| **Coûts totaux** | 9 090,91 EUR |
| **Incidence sur le rendement (réduction du rendement)** | 0,00% |

**Composition des coûts**

Le tableau ci-dessous indique:

- L'incidence chaque année des différents types de coûts sur le rendement de placement que vous pourriez obtenir à la fin de la période de conservation recommandée
- La signification des différentes catégories de coûts.



DocID: ac32acaf-eb69-4f56-ac8b-eed5349db87b

| *Le tableau montre l'incidence sur le rendement (RIY).* | | | |
|---|---|---|---|
| **Coûts ponctuels** | *Coûts d'entrée* | 0,00% | L'incidence des coûts déjà inclus dans le prix. |
| | *Coûts de sortie* | 0,00% | Non applicable |

## Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

***Période de détention recommandée: 1 an***

La période de détention recommandée pour le produit est de 1 an car le produit est conçu pour être conservé jusqu'à l'échéance; il est toutefois possible que le produit soit résilié avant sa date d'échéance finale en cas d'un événement extraordinaire. Vous n'avez aucun droit contractuel de résilier le produit avant l'échéance.

L'initiateur n'est pas tenu de constituer un marché secondaire du produit, mais peut choisir de racheter le produit avant l'échéance au cas par cas. Dans de telles circonstances, le prix indiqué reflètera un écart acheteur-vendeur et tous les coûts associés au retrait des arrangements de couverture de l'initiateur liés au produit. En outre, la personne qui vous a vendu le produit peut vous facturer des frais de courtage si vous revendez le produit à l'initiateur.

## Comment puis-je formuler une réclamation?

Toute plainte concernant la personne vous conseillant ou commercialisant le produit (notamment votre intermédiaire) peut être déposée directement auprès de cette personne. Toute plainte concernant le produit et/ou l'initiateur du produit peut être déposée conformément aux mesures énoncées sur http://www.gspriips.eu. Les plaintes peuvent aussi être adressées par écrit à Goldman Sachs Bank Europe SE, Marienturm, Taunusanlage, 9-10 60329 Frankfurt am Main, Deutschland / Germany ou peuvent être envoyées par email à gs-eq-priip-kid-compliance@gs.com.

## Autres informations pertinentes

Toute documentation supplémentaire relative au produit, en particulier la documentation du programme d'émission, tous suppléments à celui-ci et les termes du produit sont disponibles gratuitement, sur demande, auprès de l'initiateur du produit. Lorsque le produit est émis conformément au règlement Prospectus de l'UE (règlement (UE) 2017/1129, tel que modifié), ou du règlement (UE) 2017/1129, faisant partie du droit national britannique en vertu de l'European Union (Withdrawal) Act 2018 et des règlements qui en découlent (tels que modifiés, le « Règlement Prospectus britannique »), le cas échéant, cette documentation est également disponible comme décrit sur http://www.gspriips.eu.



DocID: ac32acaf-eb69-4f56-ac8b-eed5349db87b